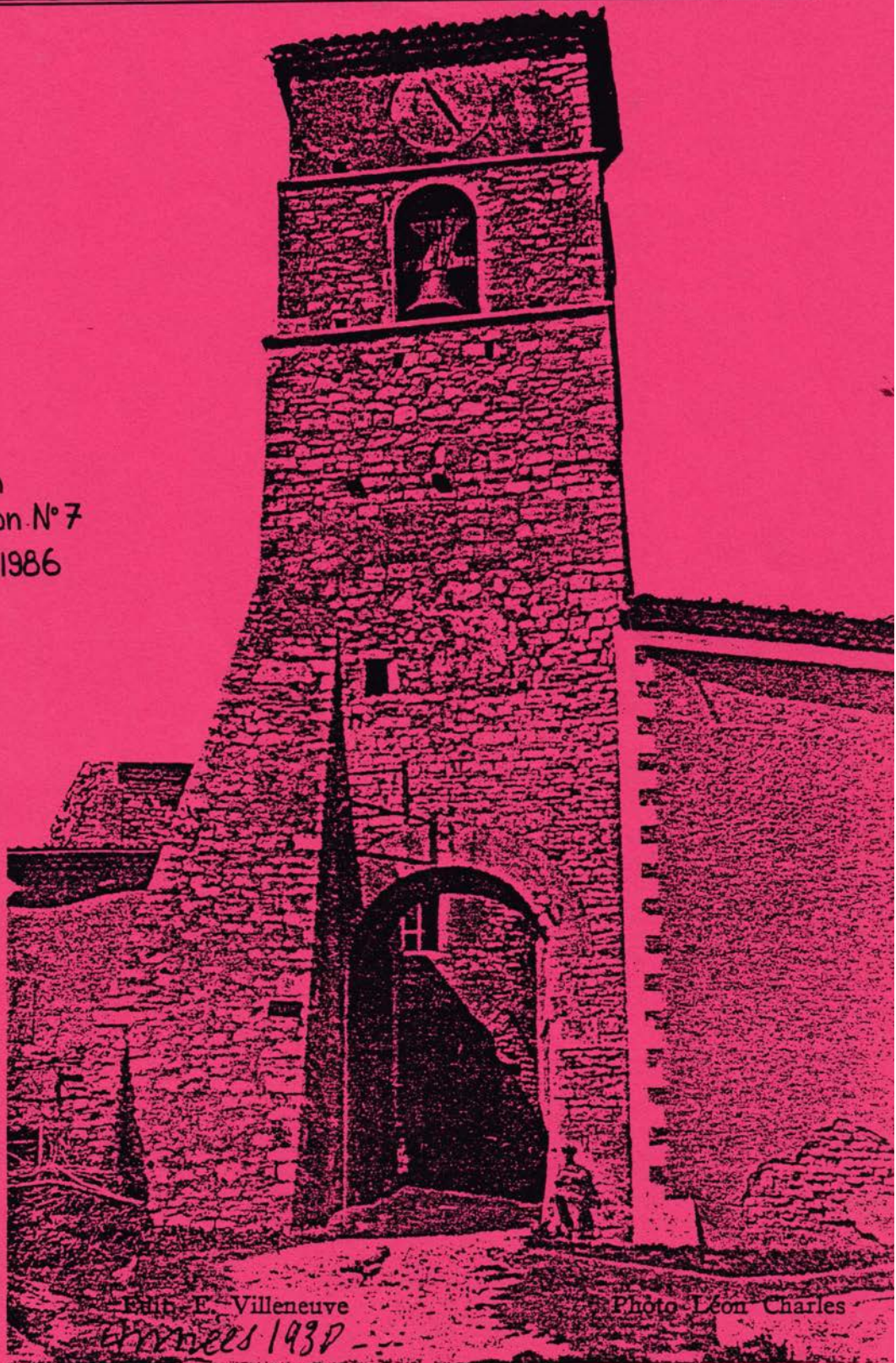


Association des Amis du Vieux MARSANNE

Bulletin
de liaison N° 7
Année 1986



Edif. E. Villeneuve

Années 1930

Photo Léon Charles

Chers Amis,

Nous sommes heureux de vous faire parvenir des nouvelles de notre Association par l'intermédiaire de ce septième bulletin de liaison.

Cette année, nous avons été particulièrement gâtés par différents articles de nos amis érudits auxquels nous disons un grand merci, car grâce à eux, notre petit journal devient une source d'information sur la grande et la petite histoire.

Nous vous parlions, lors de notre dernière Assemblée Générale, de la réalisation en cours de plaques redonnant leur nom à nos vieilles ruelles. Quatre autres seront réalisées : le Ventol – Rue du Prieuré – Rue du Moulin Banal – Rue des Chèvres. Leur pose fera l'objet de notre prochaine journée commune, lors des vacances de Pâques. Quatre autres seront réalisées prochainement.

La 6^{ème} Edition du Cross du Printemps se prépare activement. Elle se déroulera comme à l'accoutumée, le Lundi de Pâques, dans les rues du Vieux Village et le Val de Fresneau.

Nous retrouverons cet été pour nos concerts le duo de violoncellistes que nous avons pu apprécier l'an passé et, probablement, accueillerons-nous à nouveau l'ensemble Orféo sous les voûtes du Sanctuaire de Notre-Dame de Fresneau.

Les rendez-vous sont donc donnés :

- Journée de travail en commun lors des vacances de Pâques (pose de plaques-nettoyage de printemps...),
- Cross du Printemps, lundi de Pâques de 9h à 12h. Vous êtes invités à venir nombreux, si ce n'est pour courir, au moins pour nous aider.
- Nos concerts de cet été dont les dates vous seront donnés ultérieurement.

Nous remercions les personnes qui nous ont confié cartes postales et documents pour la réalisation de ce bulletins.

A très bientôt le plaisir de vous retrouver.

Amicalement

La présidente



Savez-vous...

Un vieux dicton affirme que si le 2 février l'ours voit son ombre, de 40 jours il ne sort plus de sa "torne". Que peut-on faire pour se protéger de ce mauvais sort ?

Eh bien, grâce aux souvenirs de feu Monsieur Louis Ranc, j'ai appris, et vous saurez aussi, qu'à Charols on avait autrefois coutume d'enfermer les vieux garçons dans la nuit du premier au deux février afin qu'ils ne sortent pas au lever du soleil...! Les habitants de Charols ignoraient-ils que "neige de février vaut du fumier" ?

Savez-vous...

Qu'il y a longtemps existait, entre "bedos" (ardéchois) et "ventres jaunes" (drômois), une certaine hostilité qui s'est manifestée par certains slogans. En voici quelques uns :

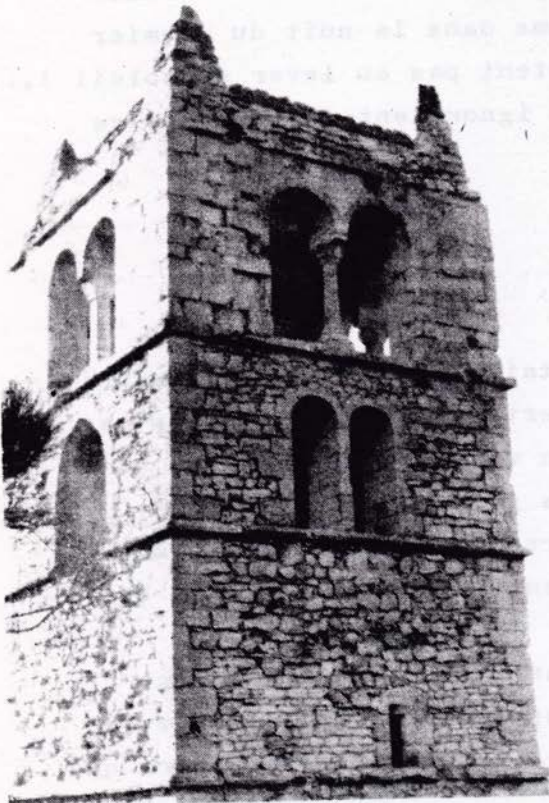
- Qui, faux, matois, Dieu nous garde du dauphinois
- Si tu passes le Rhône, apporte tes amis et ton vin
- D'Ardèche ne vient ni bon vent, ni bonnes gens, ni bon argent.

Mais, sans doute étaient-ils tous dans leur bon sens d'accord pour se méfier des insoucients "cassaire pezaire", charretier "fai mair estre leur herbier", et des bavards "touto charre que brale perd un morceu".



► MARSANNE

L'inspiration des peintres de St-Félix



Notre excellent confrère et ami Marc Niederhauser, de l'agence Reuter est un fidèle de Marsanne. Non seulement il y prit épouse, mais il est séduit par ce beau pays, où il revient régulièrement, se passionnant pour son histoire et la vie de ses habitants.

Il s'est attaché, en particulier, à l'histoire de la chapelle St-Félix, retrouvant quelques épisodes peu connus, voire inédits. Il n'a pas hésité à mettre son talent de chroniqueur au service de ce vieux monument marsannais.

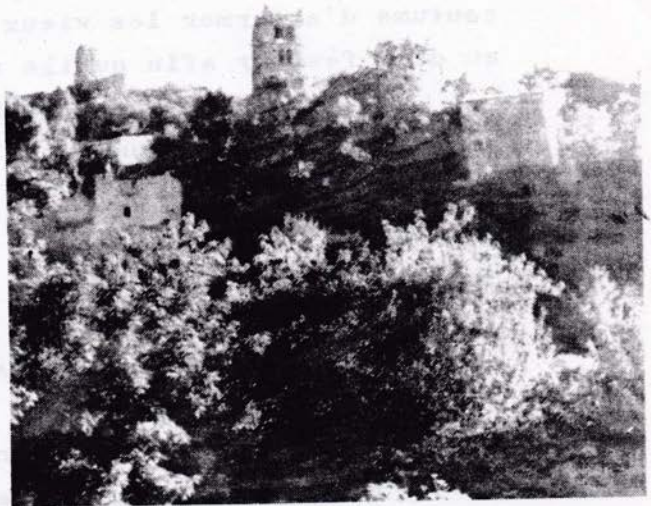
✱
Parmi les nombreux visiteurs du 14^e Salon de peinture qui se tient jusqu'au 18 août à la mairie de Marsanne, beaucoup ont été frappés par une communauté d'inspiration des exposants. En

effet, pas moins d'une demi-douzaine de toiles représentent de près ou de loin la petite église qui domine majestueusement le village.

Avec son clocher carré, le prieuré St-Félix dresse ses murs au milieu des ruines d'une enceinte fortifiée et constitue le symbole du village. Malgré les injures du temps, la bâtisse résiste depuis le XI^e siècle, mais elle donne à nouveau des signes de faiblesse.

L'église est isolée sur la hauteur et d'un accès malaisé, si bien que depuis des siècles déjà elle connaît des problèmes. Divers textes rapportent qu'à la fin du XVI^e siècle, l'évêque de Valence avait constaté l'effondrement du toit de l'église.

Des réparations se poursuivent



de 1603 à 1613. Comme elles sont sans doute insuffisantes et qu'il est difficile de monter à l'église, notamment pendant l'hiver, les habitants de Marsanne obtiennent de pouvoir suivre les offices dans une chapelle située au bas du village.

L'accès de St-Félix est interdit en 1734 pour raisons de sécurité, puis, après des travaux, l'église permet d'assurer le culte jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Mais en 1830 la voûte de la nef s'effondre et n'a pas été reconstruite depuis.

Après bien des inquiétudes pour cet édifice, des travaux de consolidation sont menés entre 1962 et 1967 sous l'impulsion du général Henry Delaye, alors président du Syndicat d'initiative de Marsanne. Une seconde tranche est effectuée en 1977 pour réaliser la mise hors d'eau des structures encore debout. Du clocher, le visiteur peut d'ailleurs lire cette date tracée au doigt dans le béton frais au sommet du mur le plus proche de la plaine.

Le visiteur peut aussi constater que l'étanchéité d'une petite voûte consolidée au-dessus de l'autel n'est plus qu'un souvenir. Après les pluies de ces derniers jours, l'humidité tâche de noir les

pierres qui se déchaussent par endroit, victimes des intempéries ou du gel de l'hiver dernier. Mais que les peintres se rassurent, leur source d'inspiration restera encore debout quelque temps - le clocher et les murs de la nef ont bien résisté 900 ans - car à toutes époques, il s'est trouvé de bonnes volontés pour sauver St-Félix.

Marc NIEDERHAUSER

Nos photos. — St-Félix dominant les ruines de son enceinte fortifiée.

Le clocher de la chapelle.

Dauphiné Libéré du 10.08.85.

CE QU'EVOQUE A TRAVERS LES SIECLES DU VIEUX VILLAGE DE MARSANNE,
C'EST LE CLOCHER DE SON EGLISE SAINT-FELIX QUE L'ON APERÇOIT DE LOIN

Cette Eglise Saint-Félix a près de dix siècles d'existence. Elle fut desservie par les Chanoines Réguliers de l'ordre du Saint Thiers de Saoû.
Restaurée à plusieurs reprises, la voûte de la nef s'est effondrée finalement en 1830.

Il semble que ce soit au saint martyr Saint Félix que soit dédiée cette église.

Saint Félix, apôtre du diocèse de Valence avec ses compagnons Fortunat et Achillée, martyrs en 212 à Valence, sont fêtés le 23 avril, lorsque la liturgie le permet. Ce sera le cas en cette année 1986.

C'est l'occasion de penser aux milliers de chrétiens qui, durant deux siècles et demi, de la persécution de Néron en 64, à l'édit de Milan de Constantin en 313, sommés de renoncer à leur foi en Jésus-Christ, préférèrent mourir dans des supplices atroces, assurés de lui donner le suprême témoignage de leur fidélité et de jouir de Lui dans la béatitude éternelle.

Saint Félix et Achillée furent envoyés par Saint Irénée, évêque de Lyon, pour annoncer le Sauveur.

Irénée était né à Smyrne, en Asie Mineure. En 130, à Lyon, il y fut l'un des auditeurs les plus assidus de Saint Polycarpe qui avait connu l'apôtre Saint Jean;

C'est l'occasion de remarquer la chaîne étroite de témoins qui relie les saints martyrs Félix, Fortunat et Achillée à Notre Seigneur Jésus-Christ.

Il convient de citer ici le beau texte de Georges Goyau dans son Histoire de la Nation Française - Histoire religieuse (un gros volume de 630 pages publié en 1922) où Saint Irénée dit, en parlant de Polycarpe, "*voici surgir derrière sa chaire d'évêque-docteur, en une lignée ininterrompue saint Polycarpe, puis saint Jean et puis le Seigneur*". (p14)

Extrait de notes écrites par le Père d'Yvoire,
Aumônier de Fresneau

C'était hier...

Marsanne 879-1900 : CHRONIQUE HISTORIQUE

I - Les "MARSANNE"

Ce paragraphe consacré à l'étymologie du nom de Marsanne et à l'origine de la croix du Légat a été rayé ultérieurement par M-L Raymond sur son exemplaire, car la première information était erronée, et la seconde une légende. Elle a d'ailleurs précisé depuis l'étymologie et l'historique des armes de Marsanne.

II - Les POITIERS

1156 - (d'après l'abbé Vincent) Mariage de Véronique, fille de la Comtesse de Marsanne (veuve), avec Berthon de Poitiers, Comte de Valentinois. Marsanne devient alors terre patrimoniale des Poitiers, comtes de Valentinois et de Diois.

1178 - (Archives religieuses) Acte de fondation de l'abbaye de Bonlieu par la Comtesse de Marsanne (mère de Véronique).

1354 - (Archives de la Chambre des Comptes du Dauphiné) Aymars de Poitiers, seigneur de Marsanne, publie un acte par lequel il donne, à perpétuité, aux habitants de la communauté, la montagne de Fresneau avec ses forêts, ses bois et pâturages.

1374 - (Archives religieuses) Marsanne, en tant que terre patrimoniale des Poitiers, est hommagée au Pape Grégoire XI, en Avignon.

III - La PAPAUTE

1419 - A la mort de Louis, dernier comte de Poitiers, Marsanne passe sous la domination pontificale, le temps que se règle un litige survenu entre le Dauphin et le Pape.

1426 - Prise de possession de Marsanne par Louis XI encore Dauphin.

IV - Les ADHEMAR DE GRIGNAN

1447 - Louis XI, Dauphin, reprenant ses droits sur la papauté, organise un échange tripartite entre lui-même, le Pape et les Adhémar de Grignan. A ces derniers, il enlève Grillon qu'il offre au Pape. En compensation, il leur donne Marsanne qui passe ainsi du Valentinois aux Adhémar de Grignan.

1445-1450 - (Archives de la Chambre des Comptes) Après un demi-siècle de troubles, la cité est dans un "si grand état de dépérissement", que même la fortune des Adhémar ne suffirait pas à la remettre en état. Le Parlement de Grenoble (avec Louis XI Dauphin) réalise à ses frais de grandes et longues réparations. La communauté retrouve de solides remparts percés de trois portes principales.

V - Les ADHEMAR DE BRUNIER

1582 - Une demoiselle Adhémar épouse Monsieur de Brunier et reçoit Marsanne en dot. Les Adhémar, soucieux de conserver leurs prérogatives, adjoignent leur propre nom à celui de leur gendre, et Marsanne passe aux Adhémar de Brunier.

1598 - Fin des guerres de religion. Victoire et ruine pour notre vieille cité catholique, défendue par le chevalier de Coursas. L'Edit de Nantes ramène peu à peu Paix et sécurité. Pour la première fois, Marsanne sort de ses remparts. Le village "coule" le long de la rue Comte de Poitiers, les premières fermes s'éparpillent dans la plaine tandis que les notables construisent de solides demeures et pigeonniers.

1680 - Enregistrement aux greffes de la Chambres des Comptes du Dauphiné du don de la forêt aux habitants de la communauté, fait par Aymar de Poitiers en 1354.

VI - Les MARTIN DE LA PORTE

1784 - Ruinés, les Adhémar de Brunier vendent leurs terres de Marsanne aux Martin de la Porte. Ils furent ses derniers seigneurs.

VII - MARSANNE CHEF-LIEU DE CANTON

1790 - Notre communauté devient chef-lieu de Canton du district de Montélimar, comprenant Cléon, Charols, Salette, Eyzahut, Manas, Pont-de-Barret, Rochebaudin, Saint-Gervais, Les Tourettes.

An VIII (1800) Une réorganisation administrative enlève au canton précité Eyzahut, Salette, Rochebaudin, pour lui ajouter Bonlieu, La Batie-Rolland, Condillac, Lachamp, Sauzet, Saint-Marcel, Savasse.

1809 - Premier plan cadastral, dit de Napoléon. L'habitat y apparaît assez semblable à celui du début du XVIIe siècle très dense dans les remparts, à peine étendu le long de la rue Comte de Poitiers, clairsemé dans la plaine.

1850-1900 - EXPANSION - A la faveur d'une période plutôt prospère, et sous l'impulsion de maires particulièrement remarquables (Mrs de Montluisant et Auguste Loubet), "le village du bas" s'installe harmonieusement sur l'axe Montélimar-Crest, autour de la fontaine dite "des Romains".

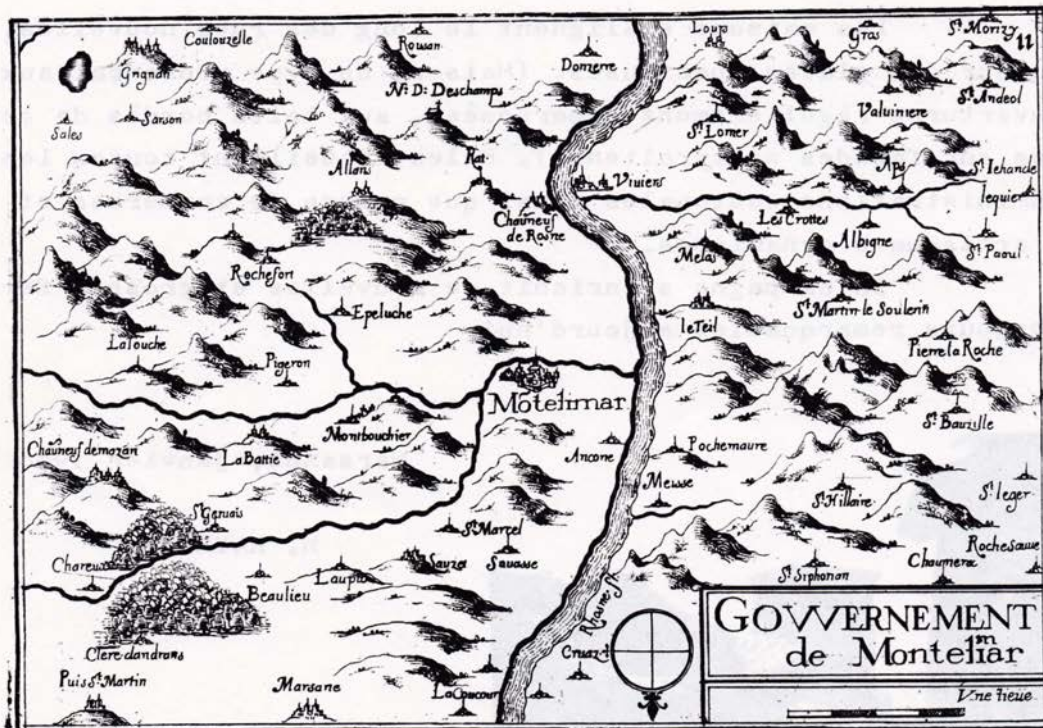
On rénove, on agrandit le "château"

On construit : l'école de garçons et la gendarmerie (1856), le clocher de l'église paroissiale et le grand sanctuaire de Fresneau (année 1860), l'Hôtel de Ville (1870-84)

Les maisons s'alignent le long des rues nouvelles, autour des places spacieuses (maisons de type provençal aux ouvertures régulièrement superposées, aux toits bordés de génoises sur façades en tyrolienne). Elles accueillent toutes les administrations cantonales ainsi que nombre de commerces et d'artisanats dynamiques.

La campagne s'enrichit de nouvelles et grosses fermes toujours remarquables aujourd'hui.

Marsanne, janvier 1986
M. RAYMOND



XVII^e Siècle

LE VILLAGE DE MARSANNE SE CACHE SUR CETTE VIEILLE CARTE TROUVEZ-LE

Cette carte de l'ancien gouvernement de Montélimar doit sans doute dater de la seconde moitié du XVII^e siècle.

A cette époque, la représentation de l'espace était encore imprécise. La direction du nord y est indiquée par la fleur de lys qui orne la rose de vents : elle est "vers le bas" et non "vers le haut" comme aujourd'hui. Les reliefs sont figurés par des "taupinières" indiquées en vue cavalière : les collines qui parsèment la plaine de Montélimar se distinguent bien des hauteurs des Alpes ou du Massif Central, mais les formes sont fantaisistes. Le tracé des cours d'eau est approximatif. Les distances ne sont guère exactes : à vol d'oiseau, Marsanne est localisé à 2,3 lieues de Montélimar, ce qui est inférieur à la réalité.

Les noms sont écrits de façon assez libre, comme c'était le cas à l'époque, et parfois avec des fautes d'inattention : il est néanmoins facile de reconnaître les noms des villages proches de "Marsanne" derrière "Puis Saint-Martin", "Clere Dandrans", "Chareux", "Beaulieu", "Laupie", "Pigeron" et "La Coucour".

Une forêt est signalée dans la plaine entre Cléon, Charols et Saint-Gervais, mais la forêt de Marsanne n'est pas représentée, car située hors des limites du document.

Les établissements humains sont dessinés de façon symbolique : par une simple église à Cléon, Saint-Marcel et La Laupie, par deux bâtiments à Sauzet, par trois bâtiments à Marsanne, enfin par des remparts et un ensemble de constructions à Montélimar.

Les figurés visaient évidemment à suggérer l'importance de la population. De fait, Marsanne était alors bien plus peuplé que tous les villages environnants. En 1685, lors de la révocation de l'Edit de Nantes, Cléon d'Andran avait moins de 200 habitants, Saint-Marcel et La Laupie en avaient 400, Sauzet plus de 600 et Marsanne 900. Quant à Montélimar, c'était déjà une ville avec ses 5 000 habitants.

D. NOIN



Nous remercions les personnes qui nous ont confié cartes postales et documents pour la réalisation de ce bulletin.





RAPPEL COTISATION

La cotisation de 1985/1986 est de 40 Frs.

Pour ceux qui n'ont pas eu encore l'occasion ou qui ont omis de payer leur cotisation, vous pouvez encore le faire en retournant un chèque à l'ordre de l'Association des Amis du Vieux Marsanne, à Mme RAYMOND Trésorière ou Mme HAWITTEZ Présidente, 26740 MARSANNE.

Merci d'avance.

► MARSANNE

L'association des Amis du vieux Marsanne lance un cri d'alarme

« Sauvons Saint-Félix »

L'église qui domine le village et la plaine de Marsanne est en danger. Malgré des consolidations, commencées il y a une vingtaine d'années, la silhouette familière du prieuré Saint Félix pourrait bien disparaître du paysage, victime du temps et de la négligence.

Lors de son assemblée générale annuelle le samedi 20 juillet, l'association des Amis du vieux Marsanne a lancé un véritable cri d'alarme : ce témoignage du roman provençal, menace de se dégrader irrémédiablement. Certes, de véritables travaux de restauration seraient considérables, mais un premier sauvetage est possible grâce à une intervention d'entretien dont le montant est évalué à 75 000 F.

Une partie pourrait provenir de subventions, mais, comme souvent, elles ne font qu'accompagner un premier effort collectif. L'association, forte de 80 membres, a donc décidé de lancer une vaste campagne pour sauver Saint Félix, dont le toit et certains éléments ne sont plus qu'un souvenir depuis longtemps.

Mais l'aiguille blanche qui se découpe sur les chênes verts de

la montagne, signale encore, à des dizaines de kilomètres, la présence du bourg. Elle est un patrimoine non seulement architectural ou religieux, mais aussi visuel. Avec elle, le paysage est signé.

M. Gilbert Sauvan, conseiller général du canton, qui honorait la réunion de sa présence, a d'ailleurs jeté tout son poids derrière un projet de « Fonds Saint Félix » et a envisagé quelques actions de soutien dans les mois à venir.

Au chapitre des bilans, l'association, déjà à l'origine de nombreux aménagements dans le vieux village de Marsanne, a voulu mettre à profit les recherches historiques de certains de ses membres, en redonnant aux rues leurs noms anciens.

Dans un premier temps, quatre plaques de pierre gravée feront ressortir de l'oublie « le Ventol », la « rue du Prieuré », la « rue des Chèvres » et la « rue du Moulin Banal ». Dans une deuxième tranche, quatre autres plaques rendront aux lieux un peu de leur identité.

Lors de cette assemblée, l'association a également renouvelé

son bureau dont voici la composition : présidente Nicole Klawitter, vice-présidents Gérard Montagne et Daniel Noin, trésorier Marie-Louise Raymond, secrétaire Marie-José Perret, secrétaire adjointe Geneviève Charrel, membres : Antoine Arnaud, Pierre de Laselve, Marie-Antoinette Lhuillier et Bernard Simonin.

Dauphiné

du 24.07.85

► MARSANNE

Les concerts de l'été

Première soirée exceptionnelle

Le sanctuaire de Fresneau, cadre empreint d'une pureté rare, a accueilli ce samedi soir de nombreux mélomanes à l'écoute du groupe Sanssouci, une invitation des « Amis du vieux Marsanne ».

Cornélia Thorspecken Piccolo-flûtiste dans l'orchestre du Staatstheater à Wiesbaden, Frans van de Wiel membre de quintette de flûte Muramatsu, Martin Barenz, violoncelliste professeur à l'école de musique de Mannheim, et Jan Verhoeven au clavecin ont fait de cette soirée

musicale un moment enchanté, intense et vibrant d'émotion. Jeunesse du jeu, enthousiasme, virtuosité des musiciens, se sont révélés tout au long d'un récital composé d'œuvres de Telemann, Marais, Francœur, Bach, Haendel, Galuppi, Haydn. Le public charmé a applaudi à tout rompre ses jeunes musiciens talentueux.

Le prochain concert aura lieu mardi 13 août à 21 heures au sanctuaire de Fresneau. Ce sera un duo de violoncelle : Françoise Garcin-Marrou et Sophie Hautier. L'entrée est gratuite.

Dauphiné du 6.08.85

► MARSANNE

Au sanctuaire de Fresneau
Violoncelles enchantés

Une centaine de participants au cinquième circuit pédestre



Le cinquième circuit pédestre de Marsanne qui n'avait pu se dérouler à la date initialement prévue s'est disputé jeudi et ce changement de date a nui quelque peu au succès sportif de cette épreuve. Il y avait malgré tout au départ une centaine de participants, répartis dans les différentes catégories, et qui ont profité de la fraîcheur toute relative des ombrages du Val de Fresneau en cette fin d'après-midi du 15 août.

Les Amis du vieux Marsanne à qui revient l'organisation de la course avaient bien fait les choses et tout était parfaitement réglé pour que l'horaire soit respecté à la lettre et afin que la compétition se déroule dans les meilleures conditions de régularité, bien secondés par la gendarmerie, la Croix Rouge et l'A.R.A.S.

La distribution des coupes et récompenses a clôturé cette manifestation sportive qui s'est disputée dans une ambiance de kermesse et Mme Gilbert Sauvan, qui représentait son mari, devait remettre notamment la corbeille de la Drôme offerte par le conseiller général du canton à la meilleure équipe mixte.

Les classements

Benjamins. — 1. Betton, Crest 9'23"; 2. Perret, Marsanne 9'36"; 3. Tudela, Crest 10'37"; 4. Lefevre, Anneyron 11"; 5. Garcia, Marsanne 12'46".

Minime fille. — 1. Francine Prevost, Annecy 11'58".

Minimes garçons. — 1. Renaud, U.M.S. 9'21"; 2. Laurent, Charleville Mézières 9'55"; 3. Barthélemy, Bourg-Saint-Andéol 10'15".

Cross toutes catégories. — 1. Fabrice Crouzet, Montoisson 14'10"; 2. Sahuc, Villefranche 14'15"; 3. Blanc U.M.S. 14'30"; 4. Bourg U.M.S. même temps; 5. Deillon, U.M.S. 15"; 6. Bernard, La Laupie 15'05"; 7. Redon les Granges Gontardes même temps; 8. Jourdan, Caluire 15'25"; 9. Fournier, Bollène même temps; 10. Coste, Marsanne 15'30".

Cross des As. — 1. Donzet, Reims 35'25"; 2. Piollet, Crest 35'40"; 3. Croze, U.M.S. 37'44"; 4. Galvez, U.M.S. 39'44"; 5. Paquet, Pierrelatte 40'18"; 6. Fourneron, Bourg-lès-Valence 41'34"; 7. Lefevre, Anneyron 41'49"; 8. Estellon, Saint-Paul-Trois-Châteaux 42'03"; 9. Cluzel, Montélimar 42'14"; 10. Usseglio, U.M.S. 42'57"; 11. Arnaud, Marsanne 43'20"; 12. Bresson, Crest 44'25", etc.

Nos photos. — Crouzet, Sahuc et Blanc, les trois premiers de la course toutes catégories. Le Crestois Betton qui l'a emporté en benjamins. Estour, Bourg et Laurent qui ont dominé le cross pête-mêle réservé aux petits. Le trio des as avec Donzet, Piollet et Croze.

Dauphine
Libère

du 17.08.85.